



Mairie de Saint-Mammès

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2 rue Grande
77670 Saint-Mammès

E-mail : accueil@saint-mammes.com
Tél. : 01 64 23 39 41 . Fax : 01 64 23 39 45

ATTESTATION

Je soussigné, Joël SURIER, Maire de Saint-Mammès, certifie que de violents événements climatiques, dont notamment un orage de grêle et de pluie accompagné de fortes rafales de vent, ont eu lieu sur le territoire de la commune de Saint-Mammès dans la nuit du dimanche 19 juin 2022.

Attestation délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Mammès, le 20 juin 2022.

Le Maire,

Joël SURIER



Joël SURIER, Maire

*Vice-Président de la Communauté de Communes Moret Seine-et-Loing
Chargé du développement numérique*

*Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA)
Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès*